Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 10 (1964) Heft: 8 [i.e. 7]

Rubrik: Le carnet du Messager

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'âge de la retraite; je ne crois pas, ni dans les milieux de syndicats ouvriers, de techniciens, d'employés, pour l'instant, ce n'est pas possible. Que l'évolution permette, dans quelques années, un abaissement de l'âge de la retraite... mais pour l'instant, ce n'est pas possible.

Voilà, Messieurs, quelques éclairages des problèmes sur lesquels vous vous êtes exprimés très librement, pour lesquels vous apporterez votre contribution, soit au Gouvernement qui étudie des projets, soit aux Commissions parlementaires qui burinent ces projets, avant de les présenter au pays. Voilà ce que je voulais vous dire à titre de participant aux travaux de votre Congrès, en souhaitant que le perfectionnement parlementaire permette, précisément, des décisions sur la base de textes que l'on a sous la main, que ce perfectionnement se réalise. Je suis persuadé qu'avec l'activité que vous avez déployée pour l'ordre du jour chargé que l'on vous a présenté... la nécessité de suivre la technicité, les techniques des parlements des grandes municipalités s'imposeront aussi à votre Parlement. L'essentiel reste que dans l'affrontement des idées, règnent toujours cette bienveillance et cette courtoisie nécessaires qui proviennent du fait que l'on respecte les personnes.

Une de mes nièces qui vit dans un couvent en France, qui, quand elle était cantatrice, a pris la décision de se préparer à bien mourir très jeune, au moment où je suis entré dans la politique, a écrit à son Oncle et lui a dit: « Je souhaite vivement et je prie pour que toujours, dans ta vie d'homme politique, tu réalises cette nécessité d'accepter d'être différents les uns des autres, mais de s'aimer complémentairement les uns les autres. »

M. le Président. — Monsieur le Conseiller fédéral, nous avons écouté, avec recueillement, vous avez pu le constater, les paroles que vous venez de prononcer, éclairant la situation et nous donnant des directives. Nous pensons que les vœux que nous avons exprimés trouveront finalement, et suivant les possibilités, une forme de réalisation. Je voudrais également vous dire tous nos sentiments de gratitude pour votre présence, vous nous avez fait sentir que nous étions, par elle, plus fortement rattachés à la mère patrie.

L'heure étant très avancée, Messieurs, je ne veux pas prolonger la séance, je veux dire merci à tous, en premier à M. l'Ambassadeur, à MM. les Conseillers, à M. le Consul, à vous tous, pour votre travail.

Nous avons agi en citoyens; Messieurs, vous avez voté, vous avez pris des résolutions qui seront transmises, vous les verrez dans les comptes rendus qui paraîtront.

Permettez-moi, Messieurs, de souhaiter de nous revoir à Marseille, l'année prochaine, et de donner, maintenant, les pouvoirs à mon successeur de Marseille.

La séance est levée à 18 heures 30.

QUELQUES REFLEXIONS

Fin mai, Paris était à l'heure suisse : nombreuses furent les manifestations dont l'éclat fut rehaussé par la présence de M. Roger Bonvin, Conseiller fédéral. Tout d'abord, un premier colloque au Groupe d'Etudes Helvétiques où la discussion, après les deux rapports de MM. Leuzinger et Gros, fut très animée, franche et directe. L'assemblée de la Chambre de Commerce suisse en France devait grouper tout ce que la colonie compte d'industriels. Puis, le Congrès de l'Union des Suisses de France devait réunir les Suisses qui veulent rester Suisses au-delà des frontières. Dommage cependant que le nombre et la longueur des discours entâmassent la partie des débats, partie vivante d'un tel Congrès où chacun s'affronte, s'attaque, pour finalement adopter une solution souvent à l'unanimité. C'est là, toutefois, que le « Messager » n'est pas d'accord avec l'un des ressortissants suisses qui lui a reproché d'avoir publié un certain article qui, nous le rappelons, n'a donné lieu à aucune polémique. Notre revue se doit de publier, de faire connaître à ceux qui ne font pas partie ou n'ont pu assister à certaines réunions, les données de problèmes dont la solution peut être modifiée, remise à plus tard ou abandonnée. C'est à notre sens la liberté de la presse la plus absolue que nous devons respecter en donnant à tous nos abonnés le droit de publication et de réponse sans lequel une presse ne peut être le reflet de l'opinion de ses lecteurs. C'est précisément pour cette raison que nous avons créé notre rubrique « Des lecteurs-rédacteurs nous écrivent ».

Ce Congrès 1964, dont les membres eurent l'honneur d'être reçus à l'Hôtel-de-Ville par Mme Humbert, vice-présidente du Conseil municipal de Paris, devait se terminer par une croisière bien sympathique sur la Seine.

Il nous donna également la possibilité de mieux connaître

des hommes de valeur, point atteints par le matérialisme qui, hélas! a gagné pas mal de nos compatriotes restés chez nous. Ecrivant ces lignes, je pense notamment à M. Bonvin qui nous disait que certains de ses collaborateurs ne prennent jamais de vacances, travaillent dix heures par jour pour le bien du pays, et puis M. Froelich dont la modestie fait oublier la réputation dont il jouit Outre-Atlantique. Et cet autre, M. Halbheer, qui se dévoue sans compter au Secrétariat des Suisses de l'étranger en participant à l'activité de chacune des colonies étrangères. Belle réunion suisse à laquelle devaient succéder les Semaines suisses organisées par l'Office du Tourisme, la Chambre de Commerce suisse en France et l'Exposition de Lausanne, raison pour laquelle, dans tous les grands magasins de Paris, la Suisse était présente sous forme d'articles et d'affiches.

Ceci dit, la saison suisse de Paris étant terminée, bonnes vacances à tous!

Le Messager.

Le carnet du Messager

DECES

Nous avons le grand chagrin d'annoncer la mort de Mme Andrée Aliesch-Clauzel, épouse dévouée de notre ami et fidèle comptable M. Jean Aliesch, survenue à Nîmes, le 17 juin.

Nous lui présentons nos condoléances les plus sincères dans le deuil cruel qui le frappe. (Nîmes, 20, rue Clérisseau).

MARIAGE

M. et Mme Hermann Zryd ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille Anny, avec M. Hubert Beemelmans, Docteur en Droit, Attaché d'Ambassade. [Villemur (Haute-Garonne); 117 bis, Allée de Brienne, Toulouse].